

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 04 JUILLET 2016**

Qui s'est tenue à 20 h30 en mairie de Tourville sur Odon

Sous la Présidence de Monsieur Robert MICHEL, Maire

Présents : Catherine REGNIER- Fabienne MANSION - Gilles GOUPIL - Didier BOULEY- Olivier LE MEILLEUR - Chantal MOUSSAY - Aurélie BLONDEL - Marie-Claire LEVÊQUE- Jean-Jacques MILLOT- Carole TURQUETIL - Alexandra BOURGUIGNON

Absents excusés : Gilbert DEBON - Olivier HUET- Jérôme VIBERT

Conseil Municipal du 13 JUIN 2016 : pas d'observation

Dernière information sur la future communauté urbaine (CU)

Passage en Communauté Urbaine et la fusion avec les 2 autres communautés de communes au 1^{er} Janvier 2017 ; Suite aux dernières réunions à Caen la Mer, le maire informe à nouveau le conseil des évolutions possibles au 1^{er} Janvier 2017 ;

Pas d'impact de la fusion sur les contribuables ; compétence éclairage public : pas de modification à prévoir pour la commune ; zone d'activité économique pas de changement ; gouvernance : la composition de l'assemblée de la future Communauté Urbaine (111 sièges) va être modifiée ; 7 communes obtiendraient plus d'un siège et 48 autres un seul siège ; Pour Tourville, pas de changement et pas de modification concernant les auditeurs libres. La communauté d'agglomération gardera le nom de Caen la Mer

Schéma départemental de coopération intercommunale - Avis sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la future Communauté Urbaine

Le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale qui serait constitué par la fusion de la communauté d'agglomération Caen la Mer et des communautés de communes entre Thue et Mue et Plaine Sud de Caen et par son extension à la commune de Thaon, tel que transmis par M. le Préfet du Calvados par courrier reçu en mairie le 4 mai 2016 et annexé à la présente délibération ;

APPROUVE : la création au 1^{er} janvier 2017, d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale dénommé «Caen la Mer» issu de la fusion de la communauté d'agglomération CAEN LA MER, des Communautés de communes ENTRE THUE ET MUE et PLAINE SUD DE CAEN et intégrant la commune de THAON, appartenant à la catégorie des communautés urbaines et dont le siège se situera: 16 rue Rosa Parks à CAEN ;

AUTORISE

M. le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Renouvellement d'une demande de CAE pour les écoles

Il s'agit du premier contrat en CAE des écoles à renouveler
Accord du conseil

Projet Pylône Orange avec 3 antennes

Demande de déclaration préalable déposée le 25 mai 2016 par ORANGE, **réponse d'opposition transmise le 21 juin 2016.**

Avis défavorable émis oralement par la commune, lors de la visite du représentant de la société SYSCOM (ORANGE) le 24 février 2016 et confirmé par courrier le 25 Février 2016.

Suite à courrier aucun contact pris par Orange avec la commune.

18 juin, environ 2 mois après, avons reçu dossier de communication, puis 25 Juin, déclaration préalable, soit 7 jours de décalage, délai insuffisant pour communiquer avec population.

Volonté manifeste d'Orange, de réduire les phases de procédure. Consultation en janvier ; Remise du dossier d'information en Avril ; Information des habitants en Avril.

Défaut de communication probablement volontaire. Pas de dialogue de la Société ORANGE (ou SYSCOM) avec la commune.

Le permis d'aménager route de Baron du lotissement « Le Grand Jardin » est situé à moins de 50 mètres de ce projet de pylône. Installation avec antennes incompatible avec la nature de cet aménagement (courrier aménageur).

Dossier de communication ainsi que Déclaration Préalable mis à disposition de la population, par la commune, dans les meilleurs délais, soit début juin semaine 23 ; délai de réponse à la Déclaration préalable étant prévu semaine 25.

Déplacement massif de la population pour s'opposer à ce projet

51 personnes se sont déplacées en mairie pour s'opposer au projet. Il s'agit en grande partie de riverains.

Association des parents d'élèves totalement défavorable à cette installation en raison de la faible distance entre pylône et écoles. Pétition contre ce pylône et antennes, déposée en mairie. A ce jour, un mois après la déclaration préalable, 199 signatures d'opposition.

C'est un total d'au moins 200 foyers de la commune, soit plus de la moitié des ménages, opposés au projet.

Arguments avancés par les habitants :

Exposition aux ondes, normes d'émission GSM entre 41 et 61 V/m alors qu'en Europe dans certains pays, pas plus de 6 V / m ; proximité des écoles ; Inesthétique, nuisances environnementales et visuelles ; Nuisances futures ; Dévalorisation des habitations ; Détérioration de la Vallée de l'Odon ; Antenne en plein Cœur de Bourg (Aberrant). Démarche trop hâtive ; absence de communication ; Pourquoi au centre de la plus petite commune et la plus dense du secteur ; Pas de protection du patrimoine architectural et paysager ; Trouble anormal pour le voisinage.

Position de la commune.

Suite à déclaration préalable du 25 mai 2016, élus de Tourville unanimement opposés à ce projet en séance du conseil municipal du 13 juin 2016 cette implantation étant contraire aux intérêts de la commune et des habitants. Détermination du Conseil Municipal et du maire à défendre les intérêts de la commune et de ses habitants, c'est-à-dire :

-Projets d'aménagements futurs ainsi que ceux des Tourvillais, en raison de la dimension de la commune et de sa forte densité.

- Maintien du cadre de vie et valeur mobilière des propriétés

- Refus de cette installation de confort pour obtenir plus de données, le niveau de couverture sur Tourville étant correct.

Par ces motifs la commune de Tourville persiste donc dans le refus de cette installation.

Budget 2016 Travaux en cours

- Ecole élémentaire : Devis électricité pour éclairage nouvelle salle de cours, fixation moulures et branchements, prises de courants et 1 éclairage de secours (1325 TTC) ; Revêtement+ Peinture +Dalles (3168 TTC) ; commande Stores enrouleur occultant (457 TTC) ; Commande stores enrouleur sur portes pour sécurité (environ 450 TTC)

Autres : Fournitures et pose de dauphin avec coude pour raccordement de 6 gouttières sur la traversée (1000 TTC) et Devis pour habillage pierres mur auprès compteur EDF face à la Boucherie pour 1430 TTC : Devis accepté

Informations diverses :

- Procédure de transfert d'office de voies privées dans le domaine public de la voirie communale

- Choix de noms de 2 rues pour le lotissement l'orée du Bocage au prochain conseil.

- Etude de vitesse et trafic

Hameau de Colleville : Vitesse : 38 % des véhicules sont en dessous de 30 Km/h ; 41,5% sont en dessous 50 km/h et proches de 40 Km/h ; 14% sont en dessous de 60 Km/h et proches de 50 Km/h ; 5,5% sont en dessous de 70 Km/h et proches de 60 Km/h ; 1,4 % sont en dessous de 80 Km/h et proches de 70 Km/h.

Route de Bretagne : Vitesse : 70,5 % des véhicules sont en dessous de 40 Km/h et proches de 30 Km/h ; 23,5% sont en dessous de 50 Km/h et proches de 40 Km/h ; 5,2% sont en dessous de 60 Km/h et proches de 50 Km/h ; 0,7 % sont en dessous de 70 Km/h et proches de 60 Km/h et correspondent à des pics situés très tôt le matin ou dans la nuit. La priorité à droite, la zone 30 et les aménagements réalisés ont permis de réduire la vitesse sur cette portion de traversée.

Législation funéraire : Suite à une réunion destinée aux élus, un document concernant la législation funéraire a été transmis à la commune. Le maire communique sur quelques éléments.

Cellule emploi : Courrier de CLM reçu le 27 juin et daté du 20 mai, nous informe que la cellule emploi a fait l'objet d'une réflexion attentive, que le bilan paraît peu probant et qu'une décision de cesser toute activité liée à la cellule est prévue à compter du 1^{er} août. Les maires de Tourville et Mouen sont intervenus à CLM ; une réflexion sur cette évolution devrait être à nouveau à l'étude.

Rapport des commissions

- Fabienne Mansion : Emploi du temps de notre bibliothécaire ; permutation horaire avec Mouen pour le mardi et le Vendredi. Désherbage des livres. Accord du conseil.

Assemblée ASLO du 18 juin : 733 adhérents dont 161 de Tourville ; 16 activités dont 11 pour enfants ; SALSA et Rando supprimées. Les tarifs pour les extérieurs seront revus à la hausse car le coût de location du gymnase de Mouen est à prendre en compte. Vide greniers supprimé l'an prochain ; Forum association avec Mouen à Tourville le 3 Septembre ; Assemblée générale ADMR : 55 salariés soit 29 Equivalent Effectifs ; 1 portage repas à Tourville ; Fête communale du 19 juin : Participation semblable à l'année précédente. L'activité Palet a bien fonctionné. Bus Twisto : Pas de présence à Tourville ; un courrier sera fait par le maire

Aurélié Blondel : Commission sport de CLM, tarifs ; Solution Fitness possible début 2017 ; Golf de Bieville-Beuville ; Jeux normands

Chantal Moussay : Présentation de rapport du SIAEP pour l'exercice 2015 ; 9044 abonnés en croissance ; consommation moyenne par abonné 105 M3 ; Prix TTC au M3 : 2,46 ; très bon rendement du réseau (95%)

Marie- Claire Lévêque : Pot de fin d'année ; Effectif prévisionnel maternelle 39 élèves ; Elémentaire 84 élèves. Drapeaux français pour les écoles accord pour commande ; Miroir demandé par APE au croisement entre la route de Baron et route de Bretagne : après discussion le conseil estime qu'hormis la présence de véhicules mal garés, il n'y a pas dans ce croisement un manque de visibilité et que la mise en place d'une telle installation risque finalement d'être plus dangereuse car souvent un miroir ne permet pas ni d'estimer la distance ni la vitesse ;

AGENDA : Conseil Municipal : LUNDI 05 Septembre 2016 à 20H30

Levée de séance à 23 h 15

Fait à Tourville sur Odon, le 11 Juillet 2016

Le Maire, Robert MICHEL